



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



NOTE MENSUELLE D'INFLATION

OCTOBRE 2024

TABLE DES MATIÈRES

I.- Introduction	PAGE 3
II.- Évolution de l'inflation globale en octobre 2024	PAGE 3
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en octobre 2024	PAGE 4
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	PAGE 5
V.- Évolution de l'inflation sous-jacente, des produits échangeables et des produits industriels	PAGE 6
VI.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en octobre 2024	PAGE 7
VII.- Prévisions d'inflation.....	PAGE 7



I.- INTRODUCTION

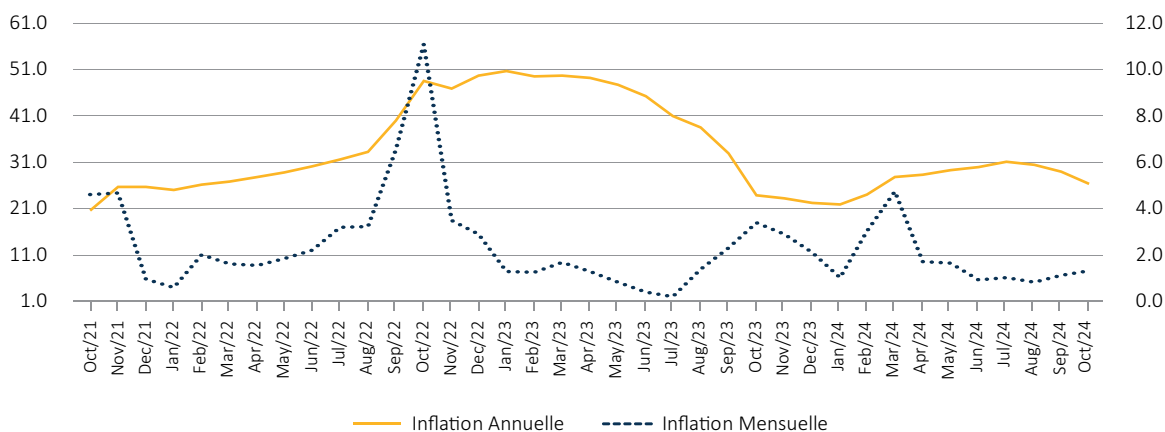
Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois d'octobre 2024. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui ont influencé la variation mensuelle de l'IPC sur la période sous-étude.

II.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION GLOBALE EN OCTOBRE 2024

Au cours du premier mois de l'exercice fiscal 2024-2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) a été estimé à 427,5 contre 421,8 le mois précédent et 341,1 en octobre 2023. Ainsi, le taux d'inflation mensuel a augmenté de 20 points de base pour se chiffrer à 1,4 % en octobre 2024. Cependant, sur une base annuelle, il a accusé un ralentissement de 2,6 points de pourcentage par rapport à septembre 2024 en s'établissant à 25,3 %.

Graphique 1

Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en octobre 2024 (en %)



Source : Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI)

III.- ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FONCTIONS DE CONSOMMATION EN OCTOBRE 2024

La progression de l'inflation mensuelle en octobre 2024 résulte de l'évolution de la plupart des fonctions de consommation, à l'exception des postes « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » et « Enseignement » dont les indices ont ralenti de 10 points de base (pb) chacun, à 0,6 % et 1,2 % respectivement. En effet, les hausses les plus significatives ont été observées au niveau des fonctions de consommation : « Biens et Services divers » (+ 70 pb à 1,7 %), « Restaurants » (+ 60 pb à 1,3 %), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+ 30 pb à 1,4 %) ainsi que les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et les « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+ 20 pb chacun, à 1,6 % et 1,1 % respectivement).

Le ralentissement de l'inflation annuelle découle du recul des prix de la plupart des divisions de consommation, notamment : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (33,9 % contre 38,1 % en septembre 2024), « Restaurants » (27,8 % contre 30,5 %) et « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (15,1 % contre 17 %). Toutefois, l'IPC du poste « Transport » a crû au même rythme qu'en septembre, en s'inscrivant à 3,1 % au cours du mois sous revue.

En ce qui a trait à la contribution des fonctions de consommation à l'évolution de l'inflation, les postes de dépenses « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « Articles d'habillement et chaussures » ont accusé un apport très significatif à l'inflation mensuelle (81,63 %) et à l'inflation annuelle (82,66 %).

Tableau 1

Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en octobre 2024 (en %)

Fonctions de consommation	Pondération en %	Contribution à l'inflation mensuelle en %	Contribution à l'inflation annuelle en %
Indice général	100.00	100.00	100.00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48.50	60.84	67.85
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1.42	0.68	0.89
Articles d'habillement et chaussures	5.55	5.66	4.84
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14.14	15.14	9.97
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5.32	4.57	3.77
Santé	2.56	1.85	1.23
Transports	9.10	2.34	1.16
Communications	2.23	0.25	3.79
Loisirs	1.52	1.46	1.01
Enseignement	3.91	0.72	1.05
Restaurants	0.49	0.50	0.56
Biens et Services divers	5.26	5.99	3.88

Source : Calculs de la BRH/MAE

IV.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SELON L'ORIGINE DES PRODUITS ET LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DU PAYS

L'inflation des produits importés, ainsi que celle des produits locaux ont ralenti, en glissement annuel, par rapport au mois précédent. En effet, en octobre 2024, la variation de l'indice des prix des produits importés a été de 24,9 % contre 27,2 % au mois de septembre 2024. Pour sa part, le taux d'inflation des produits locaux s'est établi à 25,6 %, enregistrant une baisse de 2,7 points de pourcentage.

En variation mensuelle, l'IPC des produits domestiques a crû de 1,3 % en octobre comme en septembre 2024. En revanche, les prix des produits importés ont augmenté de 1,4 % en octobre 2024, ce qui correspond à une hausse de 30 points de base de leur rythme d'accroissement.

Suivant la distribution géographique, l'évolution mensuelle de l'inflation a été marquée par une décélération du rythme de progression de l'indice des prix au niveau de toutes les régions. Le taux d'inflation de la région « Aire Métropolitaine » a diminué de 0,8 point de pourcentage, pour se chiffrer à 1,1 %. La décélération de la progression des prix s'est poursuivie au niveau des zones « Transversale » et « Nord » (-0,7 pp chacune à 0,8 % et 0,7 %), suivies des régions « Reste Ouest » et « Sud » (-0,6 pp à 1,2 % et 0,9 %).

En glissement annuel, le taux d'inflation de la zone « Aire Métropolitaine » s'est porté à 25,7 % en octobre 2024 contre 28,6 % au mois précédent. La même tendance est observée au niveau des autres régions : « Reste Ouest » (28,3 % contre 30,3 %), « Sud » (25,8 % contre 28 %), « Nord » (22,5 % contre 25,2 %) et « Transversale » (23,6 % contre 26,1 %).

Région	Variation mensuelle (en %)		Variation annuelle (en %)	
	Octobre 2024	Septembre 2024	Octobre 2024	Septembre 2024
Aire Métropolitaine	1.3	1.1	25.7	28.6
Reste Ouest	1.7	1.5	28.3	30.3
Nord	1.0	0.9	22.5	25.2
Sud	1.7	1.5	25.8	28.0
Transversale	1.2	1.0	23.6	26.1

Source : IHSI

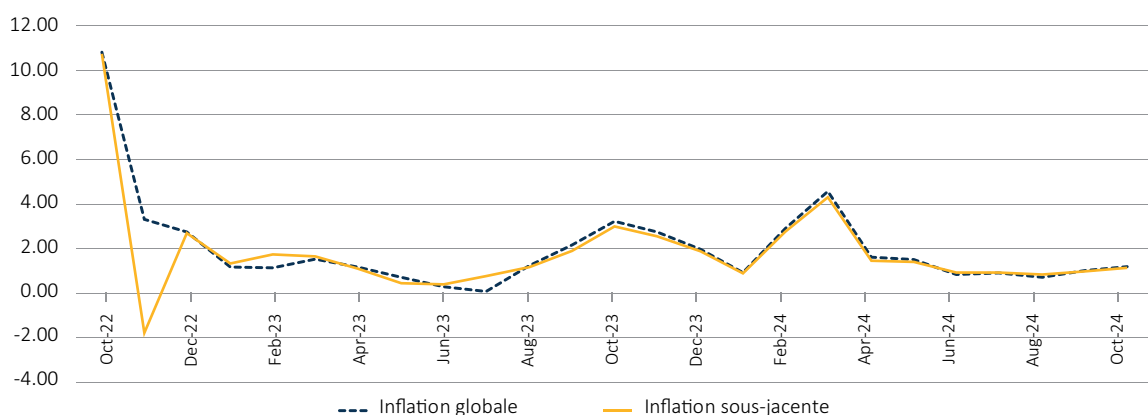
V.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SOUS-JACENTE, DES PRODUITS ÉCHANGEABLES ET DES PRODUITS INDUSTRIELS

En octobre 2024, le taux d'inflation sous-jacente a atteint 1,31 % sur un mois, soit une accélération de 17 points de base par rapport au mois antérieur, évoluant ainsi presque au même rythme que l'inflation globale. En glissement annuel, il s'est inscrit à 24,35 % au cours du mois sous-étude contre 26,62 % en septembre 2024.

Par ailleurs, la variation de l'IPC des produits échangeables s'est inscrite à 1,44 % en octobre contre 1,26 % en septembre 2024, tandis que celle des produits industriels a atteint 1,14 % après 0,88 %.

Graphique 2

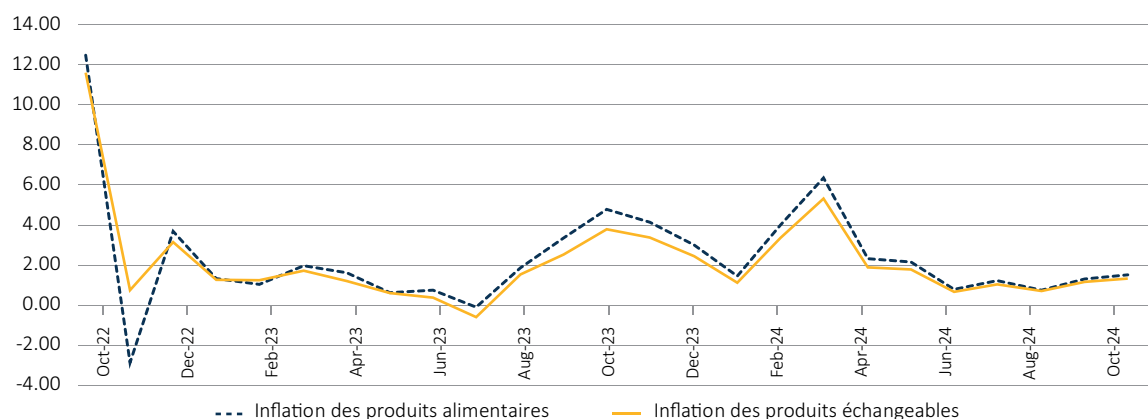
Évolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente (en glissement mensuel en %)



Sources : IHSI et BRH

Graphique 3

Évolution de l'inflation alimentaire et de l'inflation des produits échangeables (en variation mensuelle et en %)



Sources : IHSI et BRH

VI.- FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION MENSUELLE EN OCTOBRE 2024

Les goulots d'étranglement, qui se sont maintenus au cours de l'exercice antérieur, continuent d'entraver la libre circulation des biens et des personnes. Cette situation entraîne donc des frais supplémentaires qui affectent négativement les coûts de production et de commercialisation, non seulement des denrées produites localement, mais aussi des biens importés. Ainsi, ces facteurs ont grandement contribué à la progression des prix au niveau de l'économie haïtienne au cours du mois d'octobre 2024.

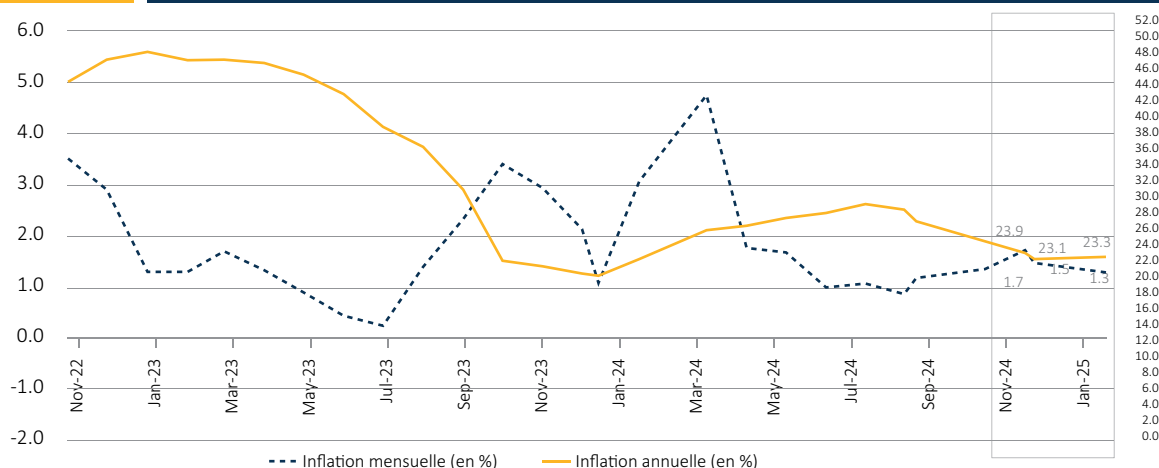
VII- PRÉVISIONS D'INFLATION

Sur la période allant de novembre 2024 à janvier 2025, les projections réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) de la BRH laissent augurer une évolution mitigée de l'inflation à la fois en rythmes annuel et mensuel.

En effet, l'inflation annuelle devrait ralentir au cours des deux prochains mois (23,9 % en novembre 2024 et 23,1 % en décembre 2024), pour ensuite s'accélérer en janvier 2025 (25,3 %). S'agissant de l'inflation mensuelle, elle devrait s'inscrire en hausse pour se porter à 1,7 % au mois de novembre avant de fléchir en décembre 2024 (1,5 %) et en janvier 2025 (1,3 %).

Graphique 4

**Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois
(En novembre, décembre 2024 et janvier 2025)**



Source : BRH/MAE/ Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques

Tableau 3

Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses et Variation mensuelle et annuelle de l'IPC en octobre 2024

Fonctions de consommation	Octobre 2023	IPC Septembre 2024	Octobre 2024	Variation IPC (%)	
				Mensuelle	Annuelle
Indice général	341.1	421.8	427.5	1.4	25.3
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	387.4	510.8	518.9	1.6	33.9
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	200.7	229.7	231.1	0.6	15.1
Articles d'habillement et chaussures	343.8	411.2	416.5	1.3	21.1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	313.3	362	366.9	1.4	17.1
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	317.8	368.5	372.5	1.1	17.2
Santé	396.4	438.5	442.5	0.9	11.6
Transports	328.7	337.8	338.9	0.3	3.1
Communications	149.2	210.4	210.7	0.1	41.2
Loisirs	273.1	313.2	317	1.2	16.1
Enseignement	160.9	171	171.4	0.2	6.5
Restaurants	361.5	456.2	462.1	1.3	27.8
Biens et Services divers	275.1	319.7	324.3	1.4	17.9

Source : IHSI

GLOSSAIRE

Aire Métropolitaine :

Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.

Déflation :

Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.

Désinflation :

Ralentissement de la croissance des prix.

Glissement annuel :

Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.

Inflation :

Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.

Inflation sous-jacente :

Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements

saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.

Région Nord :

Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.

Région Reste Ouest :

Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest, à l'exception de l'Aire Métropolitaine

Région Sud :

Elle comprend les départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes.

Région Transversale :

Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.

Variation mensuelle :

Variation par rapport au mois précédent.





BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



OCTOBRE 2024



www.brh.ht



[@brhhaiti_](https://twitter.com/brhhaiti_)



[@BRHHaiti](https://www.instagram.com/BRHHaiti)